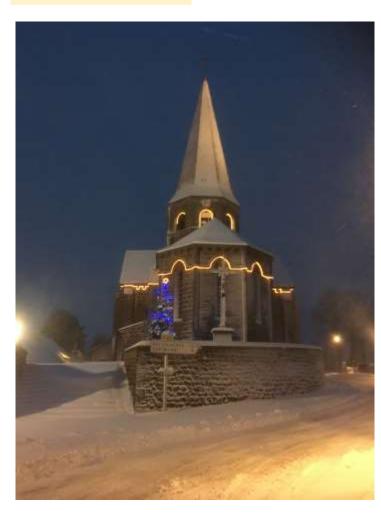
DECEMBRE 2017

M° AII

le Compainteyre



Ce nouveau bulletin d'information municipal est l'occasion de vous rendre compte des réalisations 2017 : deuxième tranche d'assainissement, deuxième tranche d'enfouissement des réseaux secs à Brion, isolation des combles dans le bâtiment mairie/école, échange du chauffage de la salle des fêtes, échange de l'éclairage par des leds de la mairie et salles de classe....

Beaucoup reste à faire mais le contexte budgétaire et l'incertitude de l'avenir quant à la diminution de nos moyens ne nous permettent pas d'aller aussi vite que nous souhaiterions.

L'année 2018 verra l'achèvement de l'enfouissement des réseaux à Brion et la préparation du chantier de rénovation de l'ancienne poste. Un programme de réfection voirie est à l'étude pour 2019.

Je veux remercier l'équipe municipale, et tous les bénévoles pour leur aide indéfectible pour l'organisation entre autre du concours saint-nectaire qui a été une très belle réussite

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de joyeuses fêtes et une bonne et heureuse année 2018.

Bien à vous.

Le Maire, Henri VALETTE







LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018 SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e).

Le recensement se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018.

Vous allez recevoir la visite de l'agent recenseur Mme Sylvie REBOISSON. Elle sera munie d'une carte officielle et elle est tenue au secret professionnel.

Elle vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. **Votre participation est essentielle et obligatoire.**

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

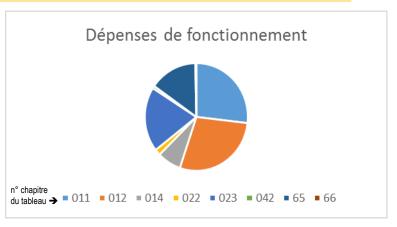
Le Maire, Henri VALETTE

Les budgets 2017

COMMUNE

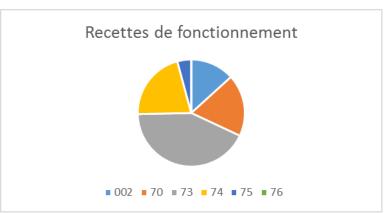
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
011	Charges à caractère général	75 046,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	79 460,00
014	Atténuations de produits	20 929,00
022	Dépenses imprévues	5 115,00
023	Virement à la section d'investissement	54 516,40
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 129,84
65	Autres charges de gestion courante	41 813,71
66	Charges financières	869,94
TOTAL	DEPENSES	279 879,89



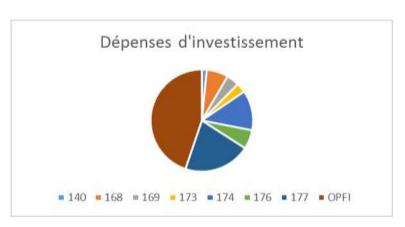
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE	
002	Résultat d'exploitation reporté	37 142,09	
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	52 324,00	
73	Impôts et taxes	119 528,22	
74	Dotations et participations	59 080,58	
75	Autres produits de gestion courante	11 800,00	
76	Produits financiers	5,00	
TOTAL	RECETTES	279 879,89	



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
140	Logiciel horizon on line	2 600,00
168	Maison des Associations	11 280,00
169	Locaux communaux	6 713,24
173	Accessibilité	5 000,00
174	Chauffage de la salle des fêtes	21 000,00
176	Isolation et éclairage bât. mairie-école	10 000,00
177	Enfouissement réseaux Brion-Bas	35 000,00
OPFI	Opérations financières	74 332,49
TOTAL	DEPENSES	165 925,73



RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
171	Appart bâtiment ancienne cure	7 500,00
174	Chauffage de la salle des fêtes	10 080,00
176	Isolation et éclairage bât. mairie-école	6 674,00
177	Enfouissement réseaux Brion-Bas	8 700,00
OPFI	Opérations financières	132 971,73
TOTAL	RECETTES	165 925,73



ASSAINISSEMENT

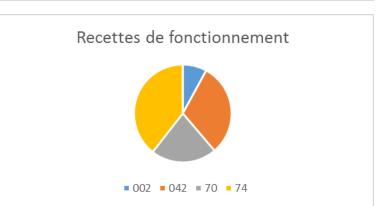
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
011	Charges à caractère général	4 100,00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	11 228,07
66	Charges financières	8 286,31
TOTAL	DEPENSES	23 614,38



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE	
002	Résultat d'exploitation reporté	1 887,59	
042	Opération d'orde de transfert entre sections	7 258,71	
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, march.	5 160,00	
74	Subvention d'exploitations	9 308,08	
TOTAL	RECETTES	23 614,38	



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
10001	Assainissement réseau + station	188 480,00
OPFI	Opérations financières	25 086,78
TOTAL	DEPENSES	213 566,78



RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
10001	Assainissement réseau + station	117 112,50
OPFI	Opérations financières	191 392,59
TOTAL	RECETTES	308 505,09



L'année 2017

LES TAXES

Par délibération en date du 14 avril 2017, le Conseil Municipal n'a voté aucune augmentation des taux d'impositions :

TAXES	BASE 2017 PREVISIONNELLE	TAUX D'IMPOTS COMMUNAUX 2016	TAUX VOTES 2017	PRODUIT FISCAL ATTENDU 2017
HABITATION	178 600	6.41	6.41	11 448
FONCIER BATI	130 700	9.83	9.83	12 848
FONCIER NON BATI	138 600	55.08	55.08	76 341
			Total	100 637

LOCATIONS

Location des appartements

Appartements loués :

La Cure rez-de-chaussée gauche
 La Cure rez-de-chaussée droit (arrivé au 09/11)
 318.95 € / mois
 350.00 € / mois

• Au-dessus de l'école (départ au 31/10) 282.00 € / mois

• Au-dessus de la mairie 252.06 € / mois

Locations appartements + 12 350 €

Nous souhaitons la bienvenue à Isabelle et Yanis (nouveaux locataires dans le bâtiment de l'ancienne cure).

Location de la salle des fêtes

Les tarifs de location de la salle des fêtes de Compains :

Locations salle des fêtes + 1 040 €

Location pour une durée de 24 h		Location s de spoi		Location ½ journée pour réunion		Location groupements et associations agricoles
Habitants de la commune : but non lucratif Habitants de la commune : but commercial	60 € 150 €	mise à disposition salle + 1 wc	300€			
Personnes extérieures : but non lucratif Personnes extérieures : but commercial	120 € 150 €	option cuisine	100€	Toutes structures sauf Associations	80€	30 €
Associations de la commune Associations extérieures à la commune Location sanitaire + douches	GRATUIT 150 € 50 €	option sanitaire 2 douches + 1 wc	100€	de la commune		

Location des terres à vocation pastorale

Les tarifs de location n'ont pas augmenté par rapport au tarif 2016 (délibération de Conseil Municipal du 14 avril 2017).

Locations des terres + 4 020 €

DENEIGEMENT

	2013	2014	2015	2016	2017
Coût	11 997.29 €	11 489.54 €	12 305.53 €	8 903.65 €	7 202.25 €
Subvention Conseil Départ. Réserve SIVOM	5 789.12 € -	3 147.70 € 1 888.83 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €
Total à la charge de la commune	6 208.17 €	6 453.01 €	12 305.53 €	8 903.65 €	7 202.25 €

ACTION SOCIALE

La téléassistance

En 2017, le nombre de bénéficiaires est : 5 au 3ème trim 2016 et 5 au 3ème trim 2017 Les personnes intéressées peuvent retirer un dossier en mairie. La commune prend en charge une partie du coût.

Participations communales versées au SIVOM de Besse pour ses différentes missions sociales

Portage des repas, aide à domicile, animation 3ème âge, bus, frais de fonctionnement : 966.42 €.

Repas des ainés

Le 28 octobre, le repas offert aux seniors de la commune a été servi au Restaurant « Les Diablaires » à Compains : 33 inscrits : coût : 1 221 €.

Les personnes absentes pour des raisons de santé recevront un colis pour les fêtes, fourni par « Les Douceurs du Cézallier » à Brion : coût : 35 € / colis.



SIVOM * du Pays de Besse – Cézallier – Sancy (* Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples)

Il assure principalement les missions d'aides à la personne concernant l'aide au ménage, le portage de repas, les soins infirmiers à domicile et les transports (Bus des Montagnes).

Le service d'aide à domicile :

Ce service s'adresse aux personnes de plus de 60 ans. Les interventions ont lieu du lundi au samedi. Il apporte une aide à la réalisation de différentes tâches de la vie quotidienne. La participation des bénéficiaires est calculée en fonction de leurs ressources.

Le portage de repas :

Les repas sont livrés à domicile les mardis, jeudis, vendredis et couvrent les besoins au quotidien de la personne. Ils comprennent 6 plats au choix : une entrée et un potage, une viande ou un poisson, un légume ou un féculent, un fromage ou un yaourt, un dessert et le

pain. Il existe des régimes sans sel, diabétiques et coupés. Le prix du repas est fixé à 7.80 €, (possibilité de prise en charge des caisses de retraite), et élaboré par la société SOGIREST.

<u>Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers</u> à Domicile) :

Interventions des aides-soignantes 7 jours sur 7; le forfait soins est intégralement pris en charge.

Pour vous aider dans vos démarches afin de bénéficier d'une intervention, contacter le :

SIVOM

14 place du grand Mèze 63610 Besse et Saint Anastaise Tél: 04.73.79.52.82

Horaires d'ouverture:

Lundi - mercredi : 8h-12h / 13h30-17h

Mardi - jeudi : 8h-12h / 13h30-17h

Vendredi: 8h-12h / 13h30-16h

L'ECOLE DE COMPAINS

ECOLE DE CO

Ecole primaire de Compains : Tél : 04.73.71.23.21

Institutrice: Florence LENEGRE

ATSEM: Corine GAY

▶ Le RPI Compains – Valbeleix

ECOLE DE COMPAINS : 11 enta	ants	ECOLE DE VALBELEIX : 13 enfai	nts
Maternelle Petite Section	3	CE1	4
Maternelle Moyenne Section	4	CE2	5
Maternelle Grande Section	2	CM1	2
СР	2	CM2	2

Photo de classe école de Compains

Cantine

Suite à la hausse des tarifs pratiqués par la SOGIREST au 1er septembre 2017 : 3.76 € le repas enfant, le tarif facturé aux familles est passé à 3.26 € le repas (les 0.50 cts restants étant pris en charge par la commune).

Le service de la cantine est assuré par Sylvie REBOISSON.

> Ramassage scolaire

Le ramassage scolaire est assuré désormais par le Conseil Départemental depuis le début de l'année 2017.

L'Entreprise FAURE a été choisi pour assurer ce service. Monsieur Marius VERDIER est le chauffeur du véhicule.



Jardin pédagogique réalisé par Eric

Coucoucinelle: le développement durable à l'école.



C'est l'histoire d'un jardin réalisé par les enfants de l'école de Compains, où tout est mis en œuvre pour respecter la nature et favoriser la biodiversité végétale et animale.

En jardinant, les enfants découvrent l'écosystème du jardin et les interactions entre les végétaux (copains, pas copains) et les animaux (hôtel à insectes).

Les travaux de semís et de plantation, ainsi que l'entretien du potager offrent de nombreuses possibilités d'apprendre et de

mettre en oeuvre des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement qui favoriseront la diversité du monde vivant.

Le bac à compost permet de recycler la plupart des déchets de jardinage et de cuisine et de produire un engrais naturel de bonne qualité.

L'hôtel à insectes accueille les grands alliés du jardinier, que ce soit les insectes pollinisateurs (abeilles, bourdons, papillons, ...) ou les insectes prédateurs (coccinelles) qui protègent les légumes des envahisseurs (pucerons, cochenilles).



Un grand merci à Eric TERRASSE et Catherine MARCHADIER pour leur investissement sur ce projet.

Merci à Florence LENEGRE et Corine GAY et aux enfants pour leur participation active à cette initiative.

LES TRAVAUX

Assainissement dans le bourg 2ème tranche

Dépenses TTC		Recettes	
Les Travaux : SIVOM (1 % des travaux) SAFEGE – ETUDE CYMARO	1 330.00 13 200.00 132 969.00	Les subventions : Département (35 %) Agence de l'Eau (40 %)	41 300.00 47 200.00
Total	147 499.00	Commune FCTVA Total	34 751.00 24 248.00 147 499.00





Les travaux de la deuxième tranche d'assainissement du bourg sont en cours, ces travaux devraient être achevés fin décembre.

Ces travaux sont dans la continuité de ceux réalisés en 2010. Le but est de séparer les eaux pluviales des eaux usées afin que la station d'épuration puisse fonctionner dans de bonnes conditions.

Le coût de la deuxième tranche initiale était estimé à 187 380 € : 3 entreprises ont répondu aux appels d'offres.

La société CYMARO a été retenue pour une proposition à 132 969 € ttc.

Ces travaux sont subventionnés à 75 % du ht.



Rappel : un tabouret de branchement est positionné en limite de propriété : le branchement est à la charge du propriétaire qui doit séparer les eaux pluviales des eaux usées.

Un contrôle sera réalisé pour la conformité de la connexion.

Seules les eaux usées doivent être raccordées au tabouret mis en place.

> Enfouissement réseaux Brion-Bas

Dépenses HT		Recettes		
Les Travaux : (au Budget 2017) SIEG	35 000.00	Les subventions : Département FIC Réserve parlementaire	2 940.00 6 000.00	
Total	35 000.00	Commune Total	26 060.00 35 000.00	

La deuxième tranche d'enfouissement des réseaux secs à Brion est en cours. Les travaux ont été interrompus suite aux intempéries.

Mairie/Ecole: Isolation des combles et changement de l'éclairage

Dépenses TTC		Recettes	
Les Travaux : Changement éclairage Ecole Changement éclairage Mairie	2 640.99 6 28.63	Les subventions : Fond de transition énergétique (80 % du ht))	6 307.50
Isolation des combles maire/école	5 894.40 9 164.02	Commune FCTVA Total	1 353.72 1 503.00 9 164.02







Photo combles côté mairie

L'isolation des combles du bâtiment mairie école est terminée. Une économique substantielle d'énergie devrait être réalisée conjointement avec l'éclairage des salles de classe et de la mairie. Les ampoules qui sont remplacées par des leds. Ces travaux étaient prévus dans le cadre de la convention TEPCV signée avec le ministère de l'écologie. Ces travaux sont subventionnés à 80 % du ht.

Chauffage salle des fêtes

Il s'agit d'un changement du mode de chauffage de la salle polyvalente de Compains (chauffage actuel hors service).

Dépenses TTC		Recettes		
Les Travaux : salle des fêtes - remplacement du chauffage de la salle - 1 radiateur hall d'entrée	7 974.67	Les subventions : - DETR (30 % du ht) - FIC (30 % du ht)	2 174.91 2 174.91	
- 2 radiateurs cantine Total	7 974.67	Commune FCTVA Total	2 316.85 1 308.00 7 974.67	



Le chauffage de la salle a été changé. Nous avions initialement prévu une pompe à chaleur. Vu le coût (environ 18 000 €) et l'utilisation ponctuelle de la salle, le chauffage a été remplacé par le même type de panneaux.

Les convecteurs de la cantine et du hall sont également remplacés par les radiateurs électriques à inertie, moins énergivores.

Ces travaux sont subventionnés à 60 % du ht.

ACHAT COPIEUR MAIRIE

Un nouveau copieur numérique couleur est installé à la mairie depuis le mois de septembre.

Achat : 4 248.00 € ttc

Reprise de l'ancien copieur : 600 € ttc

Soit un coût pour la mairie de 3 648 € ttc (récupération du fctva en 2018)

DISSOLUTION DU SMGF

Après la démission du président du SMGF personne n'a souhaité prendre cette responsabilité.

En conséquence et par arrêté n° 2017-SPI-21 du 13 avril 2017 le syndicat est dissous et la gestion des forêts communales et sectionnales revient donc à la mairie.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOC	MONTANT DE LA SUBVENTION	
LES AMIS DU FOIRAIL DE BRION	2 animations x 125 € 250 € Participation location parquet : 400 € La commune a réglé 625 € pour l'animation du 7 août - 625 € Soit un versement de 25 €	25€
COMITE DES FÊTES DE COMPAINS	3 animations x 125 €	375€
CLUB ST GEORGES	1 animation x 125 €	125€
PETIT PATRIMOINE BÂTI	pas d'animation	0€
LES PETITS MONTAGNARDS	1 animation x 125 € 125 € Participation location parquet : 400 € Soit un versement de 525 €	525€
SOCIETE DE CHASSE DE COMPAINS	pas d'animation	0€

La Communauté de Communes verse une subvention de 2 000 € à la commune de Compains pour les animations.

• Subventions aux associations : 2 300 €

Feu d'artifice : 2 000 €

Affiches foires de Brion : 164.40 €

Coût: 2 464.40 € pour la commune

Rappel : allocation de subvention : 125 € par organisation de manifestation publique

Publicité -Animations

FOIRES DE BRION

Promotion:

Pour assurer la promotion des foires de Brion 2017, la commune de Compains a commandé à l'entreprise CENTRE COM : 100 affiches A3 et 100 A4 : coût 164.40 €

Le 22 août 2017

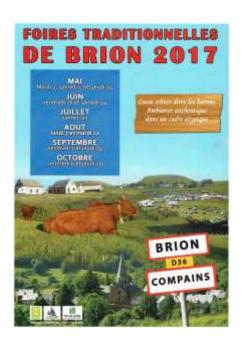
Prise en charge par l'équipe municipale et des bénévoles du péage :

	2014	2015	2016	2017
Véhicules	1 166 €	2 556 €	2 515 €	2 593 €
Exposants	1 596 €	1 277 €	954 €	1 355 €
Total	2 762 €	3 833 €	3 469 €	3 948 €

Merci aux membres du Conseil Municipal et aux bénévoles pour leur disponibilité.

Les dates de foires pour 2018

Mai : 2 - 12 - 25 Août : 7 - 22 Juin : 16 - 25 Septembre : 1 - 14 Juillet : 21 Octobre : 6 - 19



CONCOURS NATIONAL SAINT NECTAIRE





Le concours national Saint-Nectaire s'est déroulé le 13 août à Brion.

102 producteurs ont participé.

La présence d'un public nombreux (environ 8 000 visiteurs), la marque de l'attachement à ce merveilleux produit qu'est le saint-nectaire.

Tous nos remerciements à la Ste des eaux de source du Mont-Dore et de Saint-Diery pour leur participation. Remerciements à la mairie de Clermont-Ferrand pour le prêt de matériel et à la Ste ATEM (Joël BOYER) pour l'acheminement.

Merci à Céline pour l'organisation du concours « Brioche de Tome » qui a connu un franc succès.

Ce concours n'aurait pas pu avoir lieu sans l'investissement total du conseil municipal et des bénévoles. Je tiens à vous remercier pour la pleine réussite de cette manifestation qui célèbre tous ces producteurs méritants. Bravo aux lauréats!

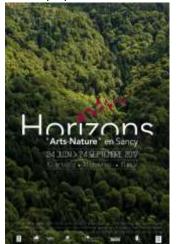
Dépenses TTC		Recettes	
Location Barnums	2 800.00	Communauté de Communes du	2 000.00
3 panneaux	144.78	Sancy	
Animation	1 250.00	Conseil Départemental	500.00
Démonstration chiens troupeaux	75.00	•	
Contrôle sanitaire	130.32	Commune	2 428.73
10 paniers composés	300.00		
Pot d'accueil	138.63		
5 repas	90.00		
Total	4 928.73	Total	4 928.73

HORIZONS 2017 - TRANSHUMANCE A BRION

Transhumance par Thierry GILOTTE

Transhumance, Pré à proximité du GR41 (Compains).

Cette cabane est à l'arrêt mais a peut-être été mobile dans une autre vie. Elle rappelle les roulottes de bergers qui les accompagnaient dans leurs transhumances. L'artiste cherche à ré-enchanter cet ancien habitat pastoral. En modifiant son échelle et ses proportions, il entraîne les promeneurs dans un rêve éveillé. Les roues sont si hautes et la cabane si petite, fragile. Les



transhumances sont une expérience de la solitude, longue et consentie. On pense aussi aux rêveries des bergers ainsi abrités. Le doré qui tapisse l'intérieur de la sculpture en serait comme un lointain écho. La sculpture-cabane se fait véhicule de notre imaginaire, nous amenant à nous raconter les paysages traversés et les raisons de cette halte à ici.





La parfaite intégration de cette œuvre au site nous a conduit à demander à l'artiste Monsieur Thierry GILOTTE la possibilité de la garder et de la pérenniser sur le site.

C'est ainsi que gracieusement, Monsieur Thierry GILOTTE à accepter de la laisser sous la responsabilité de la commune. Elle a été partiellement démontée et remisée à l'abri pour l'hiver.

Elle sera remontée au printemps. L'endroit reste à définir sur le site de Brion.

CONCERT DU XIIEME FESTIVAL DES MUSICALES DU PAYS DES COUZES 2017

Les Musicales du Pays des Couzes



Un concert à l'église de Compains le 30 juillet à 17h00.

Au programme : le "Trio Romantique très apprécié du public depuis 2014 donnera les "Dumki" Trio N° 4 de DVORAK et le Grand Trio en ut mineur d'ONSLOW.

Interprètes : Ensemble "Arc en Scène" en trio : Jean-Baptiste LHERMELIN, piano, Clément WURM, violon et Jean-Renaud LHOTTE, violoncelle.

INAUGURATION DE LA CHAPELLE ST GORGON

L'inauguration de la Chapelle St Gorgon le 3 juin 2017





FEU D'ARTIFICE

Feu d'artifice et bal organisés par la municipalité et le Comité des

Fêtes : 21 juillet coût : 2 000 €



L'année 2018

REMISE EN ETAT DU BATIMENT DE L'ANCIENNE POSTE

Préparation du dossier de rénovation du bâtiment de l'ancienne poste pour réalisation probable en 2019.

Le projet a pris du retard mais il ne peut être réalisable qu'après obtention de toutes les subventions demandées : région, département, état (dotation d'équipement des territoires ruraux).



ACHAT D'UN TRACTEUR

Achat d'un tracteur avec matériel de déneigement (étrave, saleuse).





L'APC DE COMPAINS

Depuis le 8 novembre 2017, Corinne VERT s'occupe de l'Agence Postale Communale.

L'Agence Postale Communale de Compains vous propose :

Services postaux

- Tout affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires).
- Vente de timbres, Carnets de timbres,
- Poste à usage courant,
- Produits saisonniers (timbres Vacances, timbres Noël...),
- Vente d'enveloppes et Prêt-à-Poster unitaire,
- Prêt-à-Poster en lots de 10 et 100.

LES HORAIRES

 $\begin{array}{ll} \text{lundi} & 10\text{h} - 12\text{h} \\ \text{mardi} & 09\text{h} - 12\text{h} \\ \text{mercredi} & 10\text{h} - 12\text{h} \\ \text{jeudi} & 09\text{h} - 12\text{h} \end{array}$

Tél: 04.73.71.21.00

- Emballages Colissimo,
- Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre et valeur déclarée),
- Retrait des lettres et colis en instance hors Poste Restante, valeur déclarée et Chronopost.

Renseignements et vente de téléphonie

Services financiers et prestations associées :

- Retrait d'espèces du titulaire dans la limite de 350 euros par période de 7 jours,
- Paiement de mandat cash, dans la limite de 350 euros par opération,
- Versements d'espèces sur compte courant postal, livret, dans la limite de 350 euros par période de 7 jours,
- Dépôt de chèques.



L'utilisation de ce service de proximité est gage de son maintien !

LES ASSOCIATIONS

Sauvegarde du Petit Patrimoine de Compains

Objet : mettre en valeur et restaurer le petit patrimoine de Compains.

Composition du Bureau

Président : Marie-Thérèse VALETTE Vice-Présidente : Nicole BRUNEIX Trésorier : Anne CHARBONNEL Secrétaire : Danièle REBEROL

L'association est en cours de dissolution. Elle a été créée le 14 avril 2008.

Durant presque 10 ans, de nombreuses réalisations ont vu le jour : restauration de la statue St Georges, réfection de la croix devant la cure, réfection des statues oratoires, restauration du puit à Brion-Bas, restauration de la Chapelle St Gorgon,... et dernièrement, la fixation des statues dans l'église.

L'organisation de manifestations, mais aussi les nombreux dons ont permis de récolter les fonds nécessaires à la réalisation de ces projets.

Je tiens au nom du Conseil Municipal à vous remercier pour votre investissement, votre volonté, votre altruisme et votre ténacité. La commune vous est reconnaissante.

Cette association est un plus pour notre commune et devrait continuer. Aussi, toutes personnes intéressées pour assurer la relève peuvent prendre contact avec la mairie.

Club Saint Georges

Objet : Création et organisation de loisirs au profit des personnes du troisième âge.

Composition du Bureau

Président : Rémy PIREYRE Trésorière et Secrétaire : Paulette VEINRECH Le Club St Georges vous rappelle que les 2ème jeudi (sauf juillet et août) nous nous réunissons à la salle des fêtes de Compains à partir de 14h pour un après-midi récréatif avec belote, jeux de société divers, ou simplement discuter ensemble autour d'un petit goûter selon les mois (bûches de Noël, galettes, crêpes, bugnes, gâteaux d'anniversaire etc...) en toute convivialité.

Dans l'année, nous organisons 2 « Thé dansant » avec un orchestre et repas.

Nous participons aux différentes activités programmées par le SIVOM : repas foire de Brion, concours de Belote, bavajade,...

Si vous avez 60 ans et plus ou que vous connaissez des personnes de votre entourage, même extérieur à notre commune, venez nous rejoindre au club.

La cotisation annuelle est de 25 € Nous souhaitons longue vie au club.

Pour tout renseignement appelez : Rémy PIREYRE : 04.73.71.20.06 ou Paulette VEINRECH : 04.73.71.22.70



Comité des Fêtes

Objet : création et organisation de festivités sur la commune.

Composition du Bureau

Président : Gaëtan VERDIER Vice-Président : Julien SOLIGNAC Trésorier : Pierre REBOISSON Secrétaire : Marie-Sarah VERDIER



Le comité des fêtes de Compains vous remercie de votre enthousiasme et de votre générosité durant l'année 2017. C'est avec grand plaisir que nous allons continuer à animer notre village.

Le comité des fêtes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Prévisions pour l'année 2018 :

- ☼ Concours de belotte le samedi 10 Mars
- ♦ Thé dansant le dimanche 29 Avril
- ♥ Fête patronale le 1 et 2 Septembre

(D'autres manifestations seront surement envisagées plus tard).

Les Petits Montagnards

Objet : Etablir un lien entre les familles et l'école afin de permettre à celle-ci de remplir pleinement sa mission éducative et sociale, de prolonger l'œuvre scolaire en promouvant l'éducation populaire, notamment par l'organisation de loisirs populaires et sportifs.

Composition du Bureau

Présidente : Anne CHARBONNEL Trésorière : Alexandrine MOREAU Trésorière Adjointe : Maryline BOUDON Secrétaire : Cécile DRUEZ Secrétaire adjointe : Sophie VERDIER

Prévisions pour l'année 2018 :

- Repas dansant le 14 avril
- Fête de fin d'année scolaire le 29 juin

Les Amis du Foirail

Objet : Protection et sauvegarde, mise en valeur et promotion du foirail de Brion.

Composition du Bureau

Présidente : Monique LENEGRE Vice-Président : Patrick BOYER Trésorière : Anne LARNAUDIE Trésorière Adjointe : Fabienne CHANET Secrétaire : Henri VALETTE Secrétaire adjointe : Nathalie BOYER

PACS



en mairie depuis le 1er novembre 2017

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1^{er} novembre 2017.

Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXIe siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).

Un décret publié au *Journal officiel* du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune);
- soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

CHANGEMENT DE PRENOM

Toute personne peut demander à changer de prénom si elle justifie d'un intérêt légitime.

Qui est concerné?

Vous pouvez demander à changer de prénom si vous justifiez d'un intérêt légitime.

Par exemple, si votre prénom ou la jonction entre votre nom et prénom est ridicule ou vous porte préjudice, vous pouvez demander à en changer.

L'adjonction, la suppression ou la modification de l'ordre des prénoms peut également être demandée.

Attention : une procédure différente existe pour la francisation du prénom, lorsque celle-ci est effectuée au moment de l'acquisition de la nationalité française.

Pour un mineur ou un majeur en tutelle, la demande doit être faite par son représentant légal. Si l'enfant a plus de 13 ans, son consentement est nécessaire.

Où faire la démarche?

Cas général : Vous devez vous rendre à la mairie de votre lieu de résidence ou de votre lieu de naissance.

CARTE GRISE

Je peux désormais effectuer mes demandes liées au certificat d'immatriculation sans me rendre au guichet d'une préfecture. Il peut s'agir :

- d'une demande de duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration);
- d'une demande de changement d'adresse;
- de demande de changement de titulaire;
- d'une déclaration de cession d'un véhicule.

Je me rends sur https://immatriculation.ants.gouv.fr et je suis les étapes proposées :

- ☑ Je clique sur la rubrique qui concerne la démarche que je veux effectuer.
- Je crée un compte usager ou me connecte à mon compte s'il existe déjà. Je pourrai ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande. Je peux utiliser France Connect, la solution proposée par l'État pour simplifier la connexion aux différents services en ligne.
- Je renseigne le numéro d'immatriculation, ainsi que le code confidentiel attribué au titre, figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier.
- En cas de perte, ma déclaration de perte s'effectue directement en ligne. En cas de vol, je dois le déclarer au préalable à la police ou à la gendarmerie.
- ☑ Une fois la démarche finalisée, je peux imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui m'autorisera à circuler avec mon véhicule, ainsi que le récépissé de dépôt de ma demande. Je reçois ensuite mon certificat d'immatriculation à mon domicile.
- Dans le cas d'une cession, je renseigne les informations portant sur l'identité de l'acquéreur de mon véhicule, afin de ne pas recevoir les avis de contravention pour les infractions commises par l'acquéreur. Un code de cession et un certificat de situation administrative me sont attribués. Il me faudra les communiquer à l'acquéreur.

Je peux être accompagné par le médiateur du point numérique en préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.



Fermeture de la mairie :

du 22 décembre au 5 janvier inclus, réouverture le lundi 8 janvier 2018

Fermeture de l'agence postale :

du 22 décembre au 2 janvier inclus, réouverture le mercredi 3 janvier 2018



Horaires

MAIRIE		AGENCE POSTALE		
Permanence du Maire Secrétariat	le mardi de 09h00 à 12h00	Lundi :	10h00 – 12h00	
Lundi : Mardi : Mercredi : Jeudi :	8h00 – 10h00 et 13h00 – 17h00	Mardi : Mercredi : Jeudi :	9h00 - 12h00 10h00 - 12h00 9h00 - 12h00	
84	1 0 '	A D ()	<u> </u>	

Mairie de Compains



tél: 04.73.71.21.43

mairie.compains@wanadoo.fr www.compains.fr

Agence Postale Communale



tél: 04.73.71.21.00

ap.compains@laposte.fr

DECES 2017

Mme GUERIN Marie-Thérèse Née le 15 mai 1929 à Compains Décédée le 16 janvier 2017 à Marcenat (Cantal)

Mr JALICOUX André, Albert Né le 24 mars 1933 à Compains Décédé le 18 juillet 2017 à Clermont-Fd

Mr DUC Jean-Claude Né le 23 février 1940 à Troyes (Aude) Décédé le 5 août 2017 à Beaumont

Mme CHABAUT (née BOUR) Josette Née le 01 janvier 1928 à Paris Décédée le 24 août 2017 à Meaux (77)

Mme BRASSIER Martine, Renée, Antoinette Née le 28 octobre 1956 à Compains Décédée le 23 août 2017 à Clermont-Fd

Mme ROUX (née TARTIERE) Denise, Adrienne, Francine Née le 01 février 1929 à Compains Décédée le 22 septembre 2017 à Compains

> Mr PHILIPPON Guy, Paul, André Né le 09 juin 1919 à Bétête (Creuse) Décédé le 30 novembre 2017 à Issoire



Bilan d'une année de tri des emballages sur votre territoire

